

ÉPANDAGE ENGRAIS DE FERME

Pour mémoire, le règlement de police de la commune de Val-de-Travers interdit l'épandage d'engrais de ferme (qu'ils soient liquides ou solides: lisier, fumier, produits issus de la séparation du purin, coulage du tas de fumier et des silos et autres résidus provenant d'élevages d'animaux de rente) tous les jours entre 22h et 05h ainsi que les dimanches et les jours fériés, et que l'épandage de lisier lors de conditions météorologiques défavorables ou en cas d'urgence doit respecter les dispositions régies par les législations fédérale et cantonale.

En cas d'infraction, il est possible de dénoncer les cas à la police neuchâteloise ou au service communal de la sécurité de proximité. C'est toutefois le ministère public qui fixera le montant de la contravention. •

LE TERRAIN DE FOOTBALL DES SUGITS FAIT PEAU NEUVE

La rénovation du terrain de football des Sugits se réalisera du 24 juin au 28 juillet prochains. Le nouveau gazon synthétique qui sera installé sera non seulement de meilleure qualité, mais il offrira aussi une durée de vie prolongée. Il sera rempli avec une matière naturelle, la rafle de maïs, remplaçant les matériaux plastiques actuels.

Durant les travaux, l'accès au terrain sera interdit. Cependant, la buvette restera ouverte, les visiteurs et visiteuses pourront se garer sur le parking en chaille côté sud-ouest. La buvette pourra ainsi continuer d'accueillir le public pour les événements liés à l'Euro durant une partie de la période des travaux.

Pour des raisons d'accessibilité au terrain, le stationnement sur le parking de la rue de l'Hôpital ne sera pas autorisé durant cette période.

Nous remercions d'ores et déjà les riverains et riveraines pour leur compréhension pour la gêne occasionnée durant la période des travaux. •



ANNONCES

FOIRE DE COUVET – DÉLAI D'INSCRIPTION

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, du vendredi 25 octobre 2024, sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2024. Renseignements et inscription: Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40 protectionpopulation.vdt@ne.ch

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, LinkedIn, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-emploi



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

DATES LIMITES OPPOSITION

Môtiers – Les Saugettes 1	15 juillet 2024
Les Bayards – Quartier du Milieu 65	15 juillet 2024
Buttes – Les Sugits 21	22 juillet 2024
Fleurier – Rue de l'Hôpital 9b	22 juillet 2024
Couvet – Rue du Bourgeau 6	22 juillet 2024
Couvet – Chemin de la Tuilerie 5	22 juillet 2024
St-Sulpice – Quartier du Grand-Frédéric 16	22 juillet 2024
Boveresse – Au-dessus de la Prise	22 juillet 2024
Fleurier – Petits-Clos	22 juillet 2024
Noiraigue – Rue des Tilleuls 6	22 juillet 2024

CULTURE

ABBAYE DE MÔTIERS

La fête de l'Abbaye de Môtiers est une tradition séculaire, marquée par la Noble Corporation de l'Abbaye, fondée en 1523. Cette société, l'une des plus anciennes du canton, organise chaque année un tir le samedi suivant la Fête-Dieu. Historiquement, elle a joué un rôle dans la défense de la patrie et la protection du clergé, d'où son nom. La passation de pouvoir du capitaine, qui a lieu chaque dernier week-end de mars, est l'un des moments les plus solennels et symboliques. En plus des compétitions de tir, Môtiers et Buttes sont les seuls villages de la région à avoir conservé un week-end de festivités associé à cet événement historique, soulignant ainsi l'importance culturelle et communautaire de cette fête. •



(13/24)

CIRCULATION DIFFICILE

Une circulation un peu difficile pour des travaux d'amélioration des infrastructures routières et ferroviaires.

Ce qu'il faut savoir pour se déplacer entre le Val-de-Travers et Neuchâtel durant cet été :

	Du	Au
Tunnel de la Clusette fermé	lundi 1 ^{er} juillet	dimanche 21 juillet
Train remplacé par des bus entre Buttes et Travers	lundi 8 juillet	dimanche 13 avril 2025
Train remplacé par des bus entre Buttes et Neuchâtel	samedi 20 juillet	dimanche 28 juillet

Les voyageurs du soir subiront des perturbations supplémentaires

Train remplacé par des bus entre Buttes et Neuchâtel dès 21 h jusqu'à la dernière course	du dimanche 14 juillet au jeudi 18 juillet (avec détour à cause de la fermeture du tunnel) et du dimanche 11 août au jeudi 12 septembre (avec quelques exceptions).
--	--

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES ESTIVAUX DES SERVICES COMMUNAUX

Durant la période estivale, les services seront **fermés** comme suit:

Du 8 juillet au 16 août:

- **Contrôle des habitants**, rue du Temple 8, 2114 Fleurier (032 886 43 00): fermeture le vendredi après-midi et le vendredi 2 août toute la journée.

Pour toute demande urgente de carte d'identité ou de passeport, vous pouvez vous adresser au secteur des documents d'identité à Neuchâtel au 032 889 08 89. Pour une demande de passeport provisoire, veuillez vous adresser à l'aéroport de Genève au 022 427 58 30 ou à l'aéroport de Zurich au 044 655 57 65.

- **Protection de la population**, Grand-Rue 38, 2108 Couvet (032 886 43 40): ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h, fermé les après-midi.

- **Guichet social régional**, rue des Collèges 2, 2108 Couvet (032 886 44 00)

Du 1^{er} au 26 juillet: ouvert le matin uniquement de 9h à 12h – Téléphone: tous les matins de 9h à 11h

Du 29 juillet au 2 août: fermeture complète

Du 5 au 9 août: uniquement les téléphones de 9h à 11h.

- **espaceVAL**, Clos-Pury 15, 2108 Couvet (032 889 69 19)

Du 22 juillet au 4 août: piscine / wellness / administration / centrale de réservation / réception / cafétéria -> fermés
salles de sports -> ouvertes

Retrouvez les horaires des autres services de l'administration sur notre site Internet: www.val-de-travers.ch